

**De :** [Accès à l'information - Montérégie](#)  
**A :**  
**Objet :** Demande d'accès à l'information n° 200815802 - V/Réf.:332001 - courriel réponse  
**Date :** 6 décembre 2022 13:19:00  
**Pièces jointes :** [Fiche GTC n°3813.pdf](#)  
[Avis de recours.pdf](#)

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 06 décembre, concernant la fiche GTC n° 3813.

Les documents visés par votre demande sont accessibles et joints au présent courriel.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse [dr16acc@environnement.gouv.qc.ca](mailto:dr16acc@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information de la Montérégie  
Direction de l'accès à l'information, de la qualité des services et de l'éthique  
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs  
201 place Charles-Le Moyne, 2e étage  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
Téléphone : (450) 928-7607  
Télécopieur 450) 928-7755  
[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

## MONTÉRÉGIE

# SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

## FICHE TECHNIQUE

### IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 3813

NO LIEU : X2003860

ANCIEN NO GTC : 1696

### DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Lucar

NOM DE LA FICHE GTC : Lucar 3100-7560 Québec inc. et 3100-7578 Québec inc.

#### TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Privé

#### SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

4471 Stations-service

Milieu(x) receteur(s) affecté(s) : Eau souterraine

### LOCALISATION

#### ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

##### ADRESSE

25, route 104  
(secteur Saint-Athanase)  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)

##### MUNICIPALITÉ

Saint-Jean-sur-Richelieu

##### MRC

Le Haut-Richelieu

##### CODE POSTAL

J2X 1H2

#### LOCALISATION CADASTRALE

##### LOT

248-12  
75 P

##### RANG, CONCESSION ...

##### CADASTRE

Saint-Athanase, Paroisse de  
Saint-Athanase, Paroisse de

##### CADASTRE DU QUÉBEC

4043246

#### COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 45,313077778

LONGITUDE : -73,224869444

#### AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

##### ADRESSE

##### MUNICIPALITÉ

##### CODE POSTAL

### CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Impact manifeste

#### VOLUMES DES SOLS EN M<sup>3</sup>

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX			
TRAITÉS / EXCAVÉS	83	34	117
RÉSIDUELS (*)	0	0	0

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M<sup>2</sup> : 1 669

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M<sup>2</sup> : 234

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION : Plage C-D

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION : <= B

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

### NATURE DES CONTAMINANTS

#### SOLS

#### EAU SOUTERRAINE

Benzène  
Éthylbenzène

### EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE  Aucune  Présente  Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI  Aucun  En cours  Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT : Non

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION : Non applicable

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

## MONTÉRÉGIE

### SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

#### FICHE TECHNIQUE

#### IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 3813

NO LIEU : X2003860

ANCIEN NO GTC : 1696

#### TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 1990

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE :

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

#### ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2014
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2014
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 2015

#### TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

Valo recouvrement lieu élimination (REIMR)

#### IN SITU

#### RESPONSABLES DU DOSSIER

Picard, Odette

#### DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

##### CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU

##### QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT

AVANT TRAITEMENT

APRÈS TRAITEMENT

#### CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

#### DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M<sup>2</sup> :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR :

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M<sup>3</sup> :

#### ANNOTATION DE LA FICHE

Ouverture du dossier : 1992

Élément déclencheur: contamination du sol en raison du retrait d'un réservoir souterrain d'huiles usées d'une capacité de 1000 gallons.

Adresse: réf: 7 mars 2001

Contaminants: BPC et huiles usées

Échantillons: 1 conteneur qui dépasse le critère C pour huiles et graisses minérales

Volume total des sols excavés et enfouis chez Cintec : 60,130 kg.

À JOUR LE 7 MARS 2001 PAR MT.

Avant sa mise à jour en décembre 2013, a fiche GTC indiquait : 15 m3 pour B-C et 15 M3 supérieur à C (contaminés initiaux)

Le rapport de caractérisation de LVM, d'août 2013, indique que la station service ne ferme pas.

Il mentionne que des travaux de décontamination du site ont eu lieu en 2011.

Le panache d'eau souterraine contaminée est estimé à 234 m2. Dans le rapport de caractérisation, le consultant indique qu'il faut pousser les investigations relativement à l'usage de l'eau souterraine. «Si l'alimentation en eau est confirmée, un programme de suivi de la qualité de l'eau souterraine serait recommandée afin de vérifier si le panache de contamination demeure stable et n'affecte pas de récepteur.» (page 34 du rapport)

O. Picard, 20 décembre 2013

Des investigations quant à l'usage de l'eau souterraine ont été réalisés par la firme Gestenv. Dans un courriel envoyé le 18 février 2014, il est confirmé que les puits de captage situés dans un rayon de 1 km ne sont pas utilisés puisque le secteur est desservi par l'acqueduc municipal. Les critères de l'eau de consommation ne sont donc plus les critères à respecter, se sont plutôt ceux du RESIE et des seuils d'alertes. Comme tous les critères applicables sont respectés, qu'aucune autre investigation environnementale n'est nécessaire.

E.G.P. 22 juillet 2015

DATE DE CRÉATION : 1990-01-01

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2015-07-22

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2022-12-06